Rapport annuel



SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE

Usine de traitement d'eau potable





Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2011 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

2011



SIAEP DE NEMOURS SAINT PIERRE

Sommaire

CAR	ACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE PUBLIC	2
-	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (donnees 2010)	د
	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICEPRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	4
_		
•	CONVENTIONS	5 ء
	RESSOURCES EN EAU	5
	NOMBRE D'ABONNEMENTS	5
	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET exportes	5
	LONGUEUR DU RESEAU	6
тар	IFICATION ET RECETTES DU SERVICE	7
IAN	IFICATION ET RECETTES DU SERVICE	/
	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	7
	PRIX DE l'EAU	
	RECETTES D'EXPLOITATION	9
INDI	CATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	10
	QUALITE DE L'EAU	
	PERFORMANCE DU RESEAU	11
FINA	ANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	12
_	TRAVALIV FUOLOFO ALLOGUIDO DE UEVERGIO	
	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	

Rapport annuel
du SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE

2011



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC

de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE PUBLIC

Le SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE regroupe les communes de AUFFERVILLE, BAGNEAUX-SUR-LOING, CHATENOY, CHEVRAINVILLIERS, DARVAULT, FAY-LES-NEMOURS, ORMESSON, NEMOURS, POLIGNY et SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

Les communes concernées par la compétence eau potable sont les suivantes: AUFFERVILLE, BAGNEAUX-SUR-LOING, CHATENOY, CHEVRAINVILLIERS, DARVAULT, FAY-LES-NEMOURS, ORMESSON, NEMOURS et SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

La compétence eau potable est découpée en 10 services :

- Aufferville
- Bagneaux-sur-Loing
- Chatenoy
- Chevrainvilliers
- Darvault
- Fay-Les-Nemours
- Nemours
- Ormesson
- St-Pierre-les-Nemours
- Usine de traitement eau potable

Le présent rapport concerne uniquement le service : Usine de traitement d'eau potable.

Les communes desservies par ce service sont les suivantes : BAGNEAUX-SUR-LOING, DARVAULT, FAY-LES-NEMOURS, NEMOURS et SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (DONNEES 2010)

21 802 habitants sont desservis totalement ou partiellement

COMMUNES	permanente	temporaire	totale
Nemours	12 560	238	12 798
St Pierre les Nemours	5 749	176	5 925
Bagneaux sur Loing	1 615	51	1 667
Darvault	772	139	911
Fay-Les-Nemours	459	42	501
TOTAL desservie par l'UTEP	21 156	646	21 802





■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 21/02/2007. La durée du contrat est de 6 ans et 10 mois. Il prendra fin le 31 décembre 2014.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	27/03/2008	Décalage mise en service usine/prolongation contrat initial/charges supplémentaires. Modification du tarif de base de l'exploitant.
2	01/01/2010	Modification du périmètre de la délégation de service public : Intégration des stations de production d'eau brute des communes de Bagneaux sur Loing, Darvault, Nemours et Saint-Pierre-Les-Nemours au périmètre du contrat d'affermage de l'UTEP, -Ré-évaluation des montants du renouvellement contractuel du fait de la modification du périmètre de l'affermage du syndicat. Garantie annuel de renouvellement = 15 110,19 €/an.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR FRANCE sont les suivantes :

Entretien	De la voirie, des canalisations, des équipements électromécaniques, des espaces verts, du génie civil
Renouvellement	Des clôtures, des équipements électromécăniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	De la voirie, des captages, du génie civil





CONVENTIONS

Convention d'achat d'eau avec la ville de Paris.

■ RESSOURCES EN EAU

• Prélèvements/Ressources propres (période de relève)

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2010 [m³]	Production 2011 [m³]	Variation
Forage puits des Doyers Saint- Pierre-Les-Nemours Prélèvement en nappe souterraine	6 000	371 280	163 429	-56%
Forage Chaintreauville Saint- Pierre les Nemours Saint- Pierre-Les-Nemours Prélèvement en nappe souterraine	2 500	571 677	615 520	8%
Puits à drains Saint-Pierre-Les- Nemours		474 290	440 988	-7%
Source la Joye – Eaux de Paris Nemours Saint-Pierre-Les- Nemours	2 000	350 490	303 170	-14%
Montaviot Saint-Pierre-Les- Nemours Prélèvement en nappe souterraine	1 200	272 850	422 530	55%
Prélèvement LA MADELEINE SUR LOING 2 « La Lyonnerie » La Madeleine sur Loing Prélèvement en nappe souterraine	800	51 120	43 330	-15%
Total prélevé		2 091 707	1 988 967	-4,91%

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Sans objet, le service ne gère aucun abonnement.

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET EXPORTES

Volumes [m³]	2010	2011	Variation
Volume produit	2 091 707	1 988 967	-4,91%
Volume importé			
Volume exporté	1 660 685	1 625 054	2,14%
Volume mis en distribution	1 660 685	1 625 054	2,14%







	Exporté en 2010 (m3)	Exporté en 2011 (m3)
Exportation vers CNE DE BAGNEAUX SUR LOING EP	158201	146096
Exportations vers CNE DE NEMOURS EP	1028503	1054898
Exportations vers CNE DE SAINT PIERRE LES NEMOURS EP	473981	424060
Volume total exporté	1660685	1625054

■ LONGUEUR DU RESEAU

Le périmètre du service ne comprend aucun linéaire de réseau





TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant à la collectivité. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR France sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

Une partie fixe ou abonnement Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

La part du délégataire liée à l'exploitation de l'usine de traitement d'eau potable est facturée par chaque service du syndicat lorsqu'ils sont desservis par l'usine syndicale.



■ PRIX DE L'EAU

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2011	1er jan 2012	Variation
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	18,77	19,55	+4,16%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	Le m3	0,2456	0,2558	+4,15%
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *			
Part proportionnelle [€ HT/m³]	Le m3			
Redevances et taxes	TVA	5,5%	5,5%	

^{*} Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

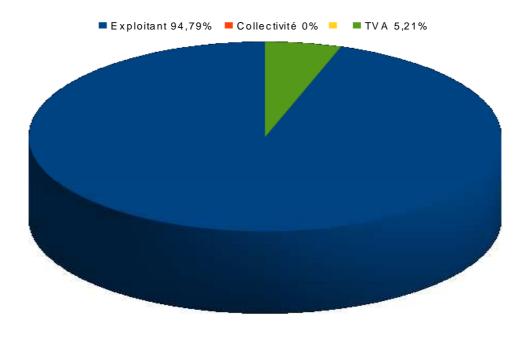
	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation
Exploitant	48,24	50,25	+4,17%
Collectivité	0,00	0,00	
TVA	2,65	2,76	+4,17%
Total [€ TTC]	50,89	53,01	+4,17%

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT) +4,17 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³:

0,44 €/m³ TTC

Répartition au 1er janvier 2012



■ RECETTES D'EXPLOITATION

• Recettes de la collectivité

	2010	2011	Variation
Recettes vente d'eau (estimation)	0,00€	0,00€	

• Recettes de l'exploitant

	2010	2011	Variation
Recettes vente d'eau	429 100,00 €	455 200,00 €	6,08%



Rapport annuel
du SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE

EXERCICE

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU **SERVICE**

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

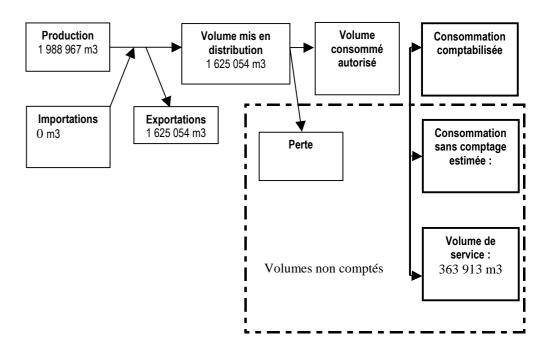
	prélèvement s réalisés		% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	6	0	100%	-
Conformité physico- chimique	6	0	100%	-



Rapport annuel
du SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE

2011

PERFORMANCE DU RESEAU



Le service n'ayant pas de réseau de distribution, aucun rendement et indice de performance ne peuvent être calculés.



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2011, les opérations suivantes ont été réalisée par l'exploitant :

Les travaux d'exploitation :

47 interventions curatives pour la remise en état de fonctionnement d'équipement des stations de production de Bagneaux et de Chaintreauville et de la station accélérateur de Darvault 8 interventions préventives d'entretien des équipements anti intrusion et tuyauterie.

Travaux pour fond contractuel de renouvellement :

Au cours de l'année 2011, 83 428 € ont été affectés au renouvellement électromécanique au titre du fond.

Travaux pour garantie de renouvellement :

Le montant annuel de renouvellement électromécanique affecté à la garantie de renouvellement de l'année 2011 est de 10 644 €.

Branchements en plomb

Sans objet, le service ne compte pas d'abonnés.

■ ETAT DE LA DETTE

La dette apparaît dans le rapport général de la collectivité (inclus dans la dette globale de l'ensemble du service d'eau potable de la collectivité).

